



*Les Amis du Petit Elevage
Villers-la-Ville*

*Bibliographie N°07
L'article du mois*

HALSZKA RAPTOR, une poule d'eau préhistorique



© Royal Belgian Institute of Natural Sciences.

Une équipe internationale de chercheurs, dont des paléontologues belges, a décrit un nouveau dinosaure de Mongolie capable de nager. Jusqu'à présent, cette caractéristique n'avait jamais été aussi clairement établie chez les dinosaures. Le fossile d'*Halszkaraptor*, datant de 75 millions d'années et parfaitement conservé, avait été volé en Mongolie et circulait depuis dans des collections privées.

Une équipe de scientifiques a décrit une nouvelle espèce de dinosaure qui pouvait se déplacer aussi bien sur terre que dans l'eau : *Halszkaraptor escuilliei* (surnommé « Halszka » en l'honneur de la paléontologue polonaise Halszka Osmólska, pour sa contribution à l'étude des dinosaures mongols du Désert de Gobi). « Les dinosaures étaient des animaux terrestres – du moins, c'est ce que nous avons toujours cru – mais, pour la première fois, nous pouvons affirmer que certains nageaient », déclare Pascal Godefroit, paléontologue à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. « Halszka » évoluait probablement dans l'eau comme les manchots et autres oiseaux aquatiques grâce aux mouvements de ses pattes avant. Son long cou de cygne et ses dents allongées lui permettaient d'attraper les poissons sous l'eau. Le prédateur, qui mesure 80 cm de la tête à la queue, est étroitement lié à *Velociraptor*, célèbre depuis les films *Jurassic Park*. Le nouveau raptor semi-aquatique a été décrit dans la revue scientifique *Nature*.

Volé

Exceptionnellement bien conservé, le fossile date de 71 à 75 millions d'années : il a vécu au Crétacé supérieur, quelques millions d'années avant l'extinction des dinosaures (oiseaux exceptés). Il a été mis au jour à Ukhaa Tolgod, dans le sud de la Mongolie. Il s'agit d'un site connu des paléontologues... mais aussi des voleurs de fossiles. Pascal Godefroit précise : « Le fossile a été exporté illégalement de Mongolie et a circulé pendant 10 ans dans des collections privées de par le monde. En 2015, il est

arrivé entre les mains d'un collectionneur français qui m'a contacté – j'ai tout de suite vu qu'il s'agissait d'un spécimen exceptionnel – et l'a offert à l'Institut pour que nous puissions l'étudier puis le rapatrier en Mongolie. Le commerce illégal de fossiles constitue un défi majeur pour la paléontologie moderne et représente une perte tout aussi importante pour le patrimoine scientifique de la Mongolie. »



[Raptor](#) by [Royal Belgian Institute of Natural Sciences](#) on [Sketchfab](#)

Authentique

Parce que le fossile provenait du circuit illégal et qu'à première vue, il montrait une combinaison inédite de caractéristiques, les paléontologues ont voulu s'assurer de son authenticité. Celle-ci a été confirmée par le scanner synchrotron de Grenoble (ESRF), 1000 fois plus précis qu'un scanner médical à rayons X. Le scan a également permis de visualiser des parties encore prises dans la roche (le fossile n'est dégagé qu'à moitié) ou cachées (comme les dents dans la bouche fermée).

L'analyse montre que « Halszka » présente des caractéristiques communes avec les prédateurs aquatiques : un nombre plus grand de dents, les dents de devant – longues et tubulaires – typiques des piscivores et un système neuro-vasculaire à l'intérieur du museau semblable à celui des crocodiles modernes. Les mains, avec un troisième doigt allongé, étaient probablement palmées et, en termes de structure, ressemblent à celles des plésiosaures (des reptiles marins éteints). Dans l'eau, *Halszkaraptor* se mouvait à l'aide de ses bras, comme les manchots, et il cherchait et attrapait ses proies par surprise grâce à son long cou. De la structure de ses hanches, les paléontologues ont déduit que, sur terre, il se déplaçait sur deux pattes comme les canards.

Pour Koen Stein (Vrije Universiteit Brussel), l'un des co-auteurs de l'étude, « *Halszkaraptor* est une découverte remarquable. Il a vécu comme un oiseau aquatique, à la fois sur terre et dans l'eau. Les paléontologues ne s'attendaient pas à ce que les dinosaures explorent ce biotope. Cette découverte montre une fois de plus à quel point les dinosaures étaient diversifiés et nous réservent encore bien des surprises, même dans des régions très étudiées comme la Mongolie. »

Un nouveau groupe

Halszkaraptor est un théropode, un dinosaure bipède carnivore, tout comme *T. rex* et *Velociraptor*. Il y a 160 millions d'années, les théropodes étaient les prédateurs dominants sur tous les continents. On sait que certains, comme *Spinosaurus*, mangeaient des poissons, mais le fait qu'ils se déplaçaient peut-être aussi dans l'eau est toujours en discussion.

« Halszka » est classé au sein des Maniraptora, un groupe qui comprend les oiseaux et leurs plus proches parents. Au cours du Crétacé, de nombreuses lignées de Maniraptora ont développé différentes caractéristiques liées aux écosystèmes dans lesquels elles vivaient : le vol est apparu chez certains groupes, d'autres prenaient des proportions gigantesques, d'autres pouvaient courir vite, d'autres encore devenaient herbivores. *Halszkaraptor escuilliei* présente un certain nombre de caractéristiques qui ne se retrouvent pas dans ces lignées. Les paléontologues ont donc directement placé cette nouvelle espèce dans un nouveau groupe, les *Halszkaraptorinae*.

Source : Reinout Verbeke <https://www.naturalsciences.be/fr/news/item/9174/>

Une alimentation équilibrée pour un pelage de qualité



Le pelage du lapin est sensible à son environnement, particulièrement à la température et à la lumière dont le rôle est prépondérant sur les mues saisonnières. Si l'éleveur n'a pas de prises sur ces facteurs, il peut cependant influencer sur l'état et la qualité du pelage en maintenant des conditions d'élevage adéquates et surtout en veillant à fournir une alimentation équilibrée et de qualité aux lapins.

Après avoir abordé l'origine et le cycle de formation des poils du lapin dans un précédent article (voir *Le Sillon Belge* n°3801 du 26 janvier dernier), voyons plus en détail l'influence de la température, de la lumière, des conditions d'élevage et de l'alimentation sur l'état de leur pelage.

Variation de la lumière et mues saisonnières

Comme le précise le président de la Fédération française de cuniculture, J.P. Menigoz, les mues saisonnières sont déclenchées par la variation de la durée de la lumière du jour (liée au photopériodisme). Le passage des jours courts aux jours longs déclenche la mue de printemps et le passage des jours longs aux jours courts induit la mue d'automne. Comme précisé dans l'article précédent, il s'agit là des points de départ du cycle pileux. La mue de printemps est spectaculaire par la perte très visible de la masse de poils d'hiver. Elle est toutefois lente et irrégulière. En été, on a ainsi rarement un pelage entièrement stable. Il est souvent maigre et court et pas des plus appréciés, contrairement au pelage d'hiver, stable durant plusieurs mois. La mue d'automne est moins importante que celle de printemps car le sous-poil est globalement conservé.

Influence de la température

Les périodes de mue coïncident aussi avec des périodes de variation de températures. Confronté à des températures plus froides, le lapin va réagir en augmentant la densité de son pelage par la production de duvet et de poils plus longs. Un nombre important de follicules pileux secondaires est remis en activité pour rétablir l'isolation thermique. On estime qu'il existe une différence de l'ordre de 25 à 35 % de follicules pileux supplémentaires en activité durant la période automne-hiver. À l'inverse, le nombre de follicules pileux est diminué en période chaude. On en déduit donc que les

pelages des lapins de même race ne sont pas tout à fait les mêmes selon les endroits et les conditions de température où ils sont élevés.

En dehors des périodes de mue, les lapins perdent toujours quelques poils. C'est là un phénomène tout à fait normal dans la plupart des races, qui peut être légèrement accentué par l'instabilité des températures et l'amplitude de leurs variations.

Certaines races avec un sous-poil particulièrement développé, dense et épais ont par contre une fourrure très instable. Pratiquement, chaque léger réchauffement des températures déclenche une perte de poils – notamment des sous-poils – plus ou moins conséquente pour s'adapter aux conditions d'ambiance. C'est le cas de la race néo-zélandaise. Un des critères de sélection de cette race visait à obtenir des dessous de pattes avec une très forte densité et épaisseur de poil, permettant une bonne adaptation à l'élevage sur grillages. Cette caractéristique a bien entendu concerné l'ensemble du pelage et surtout le sous-poil. La race est ainsi très sensible aux variations de température.

Du calme pour les lapins

Les stress importants provoquant des perturbations physiologiques et métaboliques ne sont pas sans incidence sur la qualité de la kératine, un des constituants principaux du poil. Le diamètre, la résistance, la couleur et la durée de vie des poils peuvent être affectés. L'objectif, et pas seulement pour la qualité des poils, est de veiller à la tranquillité des lapins et de leur assurer un minimum de stress.

L'environnement et les conditions d'élevage ont aussi un impact indirect sur la qualité de la fourrure. La dimension des cages doit être adaptée pour permettre aux lapins de se déplacer aisément. L'exercice physique est en effet un gage de vitalité. La litière doit être maintenue saine et régulièrement changée pour éviter toute souillure du pelage. Le nombre de cages et la densité de l'élevage doivent être adaptés aux possibilités d'aération du local. Il faut absolument éviter la surpopulation, source d'émanations d'ammoniac. Enfin pour garantir le calme et éviter les agressions et risques de blessure, il convient de séparer les jeunes suffisamment tôt.

Privilégier une alimentation équilibrée

Le pelage reflète l'équilibre nutritionnel de l'animal. Pour un pelage normal, 20 à 30 % des apports journaliers sont utilisés pour répondre aux besoins de la peau et du pelage. Les poils sont en effet constitués de 2 à 13 % d'eau, de 2-3 % de lipides, de 0,2 à 0,8 % de cendres et de 85 à 93 % de kératine, une protéine à teneur élevée en soufre. La kératine est une protéine fibreuse très résistante, faite de longues chaînes d'acides aminés. Ces chaînes sont scellées entre elles par des molécules de soufre. La kératine contient en effet beaucoup d'acides aminés soufrés (cystine, méthionine et surtout cystéine) qui forment ces ponts disulfure, conférant de la rigidité à l'ensemble.

Éléments indispensables

Outre les protéines et le soufre déjà cités, l'alimentation doit aussi fournir du zinc, nécessaire à la fabrication des acides aminés soufrés (comme la vitamine B6), du fer, des acides gras, des vitamines A, E et celles du groupe B. Ces vitamines stimulent le renouvellement des cellules en général et plus particulièrement celles du follicule pileux. La vitamine B3 augmente la circulation du sang dans les racines, la vitamine B5 favorise la croissance du poil, la B6 est indispensable pour

la synthèse des acides aminés soufrés et la vitamine B8 contrôle la sécrétion de sébum.

Aliments riches en protéines

Lors des mues, il faut distribuer une alimentation riche en protéine et en acides aminés soufrés. Un déficit peut perturber la croissance du poil qui sera terne et moins dense. Les aliments préconisés sont les fourrages verts, le trèfle, la luzerne, le foin de bonne qualité, les sons, l'avoine, les farines de fève, pois et lupin et les tourteaux d'arachide, de lin, de tournesol de soja ou de coco. Si vous préférez des aliments granulés du commerce, veillez à la teneur en protéines et à leur qualité. Vérifiez la présence des acides aminés soufrés et notamment de la cystéine.

Du côté des minéraux

La ration doit aussi fournir des minéraux de qualité en quantité suffisante, notamment du soufre, du fer et du zinc. Le soufre est indispensable à la croissance des poils. Une carence se manifeste par une croissance lente du pelage avec des poils fragiles et ternes. On en trouve dans la luzerne, les choux, les bettes, le persil, le radis noir, les germes de blé...

Le fer est très bénéfique à la croissance des poils et essentiel pour le transport de l'oxygène dans le sang. On en trouve dans les orties (verte ou foin), le persil, le pissenlit, les graines de sésame et de tournesol.

Enfin, le zinc est nécessaire à la synthèse d'acides aminés comme la cystine ou la méthionine. On le trouve dans le soja, les céréales, les germes de blé.

D'une manière générale, les foins de trèfle et de luzerne sont recommandés car ils sont riches en minéraux.

Les vitamines

Les vitamines B3, B5 et B6 sont notamment présentes dans le son, les céréales et le soja. La levure de bière est également une source de vitamine B et est considérée comme le meilleur supplément alimentaire pour le poil, pas seulement pour sa teneur en vitamine B.

La vitamine A peut être synthétisée dans l'organisme à partir de bêta-carotène, contenue en abondance dans les carottes. Ce précurseur de la vitamine A est aussi présent dans les fourrages verts et jeunes, dans la luzerne, le jeune foin, le potiron...

Quant à la vitamine E, on en trouve dans les fourrages verts, les carottes, la laitue, les germes de blé, d'orge, d'avoine ou de maïs, les graines de tournesol...

Les acides gras

Avec les vitamines B6 et E, les acides gras sont essentiels à la kératinisation de l'épiderme. Ils facilitent l'élasticité de la peau, le brillant et la souplesse du poil. Les graines de lin et de chanvre fournissent un bon apport en acides gras mais doivent être utilisées avec prudence, notamment pour le lin car elles peuvent causer des diarrhées.

Source : **SILLONBELGE.be**

<http://www.sillonbelge.be/2218/article/2018-03-26/une-alimentation-equilibree-pour-un-pelage-de-qualite>

1er Mai attention au muguet, Beau mais dangereux.



Attention au muguet, car s'il est bien connu pour être toxique pour le chat, il l'est également pour les lapins et les oiseaux de compagnie.

Toutes les parties de la plante sont **irritantes pour le tube digestif** du fait de la présence de saponosides (comme dans la plupart des plantes) et peuvent provoquer des régurgitations chez l'oiseau (les vomissements n'étant pas possibles chez le lapin), une salivation, une diarrhée parfois hémorragique associée à une douleur abdominale chez le lapin. Les troubles commencent généralement 15 minutes à 6 heures après l'ingestion.

Le muguet contient également des **hétérosides cardiotoxiques** qui provoquent une diminution de la fréquence cardiaque et des arythmies. Ces signes apparaissent en dernier et ne peuvent être détectés qu'à l'auscultation. Chez l'oiseau, ce seront surtout un abattement, une prostration, des régurgitations et de la diarrhée qui seront observés.

Source : <http://www.drnacophile.com/blog/actualite/joyeux-1er-mai-et-gare-au-muguet.html#eKICXYfUciz1fwpk.99>

Source image : <http://ungarenesurlesofa.blogspot.be/2010/05/du-muguet-la-maison.html>

Origine génétique du plumage barré chez les poules



L'origine génétique du plumage barré lié au sexe chez les volailles vient d'être dévoilée par une équipe de chercheurs suédois et français.

Des chercheurs suédois et français viennent de démontrer l'origine génétique du développement du plumage barré, caractère lié au sexe chez le poulet. Et cette découverte n'est pas sans intérêt pour la recherche sur le mélanome d'origine familiale chez l'homme.

De nombreux gènes contrôlant la variation de la pigmentation chez les mammifères et les oiseaux ont été identifiés ces vingt dernières années grâce aux avancées majeures de la recherche. Mais comment les motifs de pigmentation sont-ils contrôlés ? Des chercheurs viennent d'identifier les bases génétiques du caractère barré des plumes pour la barrure liée au sexe qu'on retrouve par exemple chez la Braekel ou chez la race française Coucou de Rennes. Ce plumage barré est composé de plumes présentant des bandes transversales foncées et claires bien nettes, régulières et de même largeur. La plume coucou, comme celle de la Coucou de Malines, est une plume plus ou moins barrée, mais avec la différence que les barres ne sont pas nettes, plus indécises et moins bien limitées que dans la plume barrée. Le locus (emplacement sur le chromosome) associé se trouve sur le chromosome sexuel (Z) chez le poulet et les oiseaux.

Double mutation

Selon les chercheurs suédois et français, la barrure liée au sexe est provoquée par deux mutations indépendantes du même gène qui agissent ensemble. Ces deux mutations affectent la fonction du gène CDKN2A, gène suppresseur de tumeurs, bien connu et associé au mélanome chez l'homme. La première mutation est une mutation régulatrice qui augmente l'expression du gène CDKN2A. La seconde mutation change la séquence de la protéine qui en devient moins active. Les chercheurs sont certains que les deux mutations contribuent au motif barré car ils ont déjà étudié des poulets porteurs de la première mutation régulatrice. Ces animaux ont un plumage pâle avec des rayures légèrement foncées et peu marquées. La seconde mutation est donc nécessaire pour voir apparaître le caractère barré avec des barrures bien nettes. Il s'agit donc d'un processus évolutif où la mutation régulatrice se produit d'abord, suivie par la mutation qui affecte la structure de la protéine. L'effet

des deux mutations provoque un phénotype plus attrayant pour l'œil humain.

Une mutation assez fréquente

Cette évolution, qui comprend des changements génétiques multiples affectant un seul gène, est plus la règle qu'une exception dans les populations naturelles. Une grande proportion des volailles utilisées pour la production d'œufs ou de viande dans le monde porte ces mutations dans ce gène suppresseur des tumeurs. C'est le cas par exemple de la race White Leghorn, une des races les plus courantes pour la production d'œufs. La barrure liée au sexe n'est toutefois pas visible dans cette race car elle a aussi le caractère blanc dominant qui élimine la production de pigment noir et masque ainsi l'effet de la barrure. La présence de la mutation « barrure » peut cependant être facilement mise en évidence par croisement avec des lignées colorées.

Un intérêt en médecine humaine

Cette étude illustre aussi l'intérêt des animaux domestiques comme modèle pour les processus évolutifs naturels. Le gène *CDKN2A* touché par la double mutation (dans l'expression du caractère barré) est connu comme gène suppresseur de tumeur, participant à la régulation de la division cellulaire et à la survie des cellules. Les mutations qui inactivent ce gène permettent d'expliquer les formes familiales de mélanome chez l'homme. C'est le contraire chez les volailles avec le variant du gène responsable de la barrure. Celle-ci est associée à un variant du gène qui augmente l'activité du gène *CDKN2A*. Cela produit un déficit cyclique de cellules pigmentaires qui entraîne des rayures blanches pendant le développement de chaque plume. Il semblerait que les cellules pigmentaires soient particulièrement susceptibles aux changements touchant ce gène *CDKN2A* car les mutations qui l'inactivent chez l'homme sont associées au mélanome et rarement à d'autres formes de cancer alors que pour la barrure liée au sexe, une mutation l'active sans avoir d'autres effets connus.

D'après l'INRA

Source : <http://www.sillonbelge.be/2126/article/2018-03-06/origine-genetique-du-plumage-barre-chez-le-poulet>

Pourquoi le chant du coq ne le rend-il pas sourd ?

Son cri, à un mètre de distance, atteint les 100 décibels...



Les citadins en vacances à la campagne le savent bien : le coq chante fort, et il commence avant le lever du soleil. Le chant du coq est un moyen pour lui de marquer son territoire, et il l'utilise fréquemment durant la journée.

Des scientifiques des universités d'Anvers, de Gand et de Bruxelles (Belgique) [se sont intéressés de près au chant du coq](#). Ils ont constaté sa puissance : à un mètre de distance, il atteint les 100 décibels, autant qu'une tronçonneuse. C'est suffisant pour rendre sourd à la longue si l'on ne porte pas de protections auditives.

Pire encore, en mesurant l'intensité sonore à l'intérieur de l'oreille du coq, ils ont trouvé plus de 142 décibels, comme si on se trouvait sur le pont d'un porte-avions. Pourtant, les coqs ne sont pas sourds. Pourquoi ?

Selon l'étude [publiée dans la revue "Zoology"](#), lorsque le coq penche la tête en arrière et ouvre le bec pour chanter, un phénomène intéressant se produit dans ses oreilles : le canal auditif se referme et du tissu recouvre en partie le tympan, le protégeant de la pleine puissance du chant.

Et les poules et poussins, alors ? Vu que le coq ne chante pas dans leurs oreilles sans arrêt, ils n'ont pas besoin d'une telle protection... Les touristes, en revanche, ont souvent besoin de porter des bouchons protecteurs s'ils veulent faire la grasse matinée avec un coq dans les environs !

Jean-Paul Fritz

[Source:](#)



Interview par la radio Antipode



La Radio du Brabant Wallon

A voir (écouter) sur <https://youtu.be/2L4vQHQR444>

Il y a de moins en moins de lièvres en Wallonie

En Wallonie, les populations de lièvres sont en déclin. Cela pourrait s'expliquer par la baisse de la richesse floristique des campagnes.

Le



Département de l'étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) a un programme de suivi du lièvre d'Europe depuis 2013. Ce suivi met en évidence, que les populations de lièvres sont à la baisse depuis les années soixante. Différents facteurs peuvent entrer en compte: changement de la structure du paysage, amenuisement du maillage écologique, évolution des types de cultures, prédation, prélèvements cynégétiques, etc. Un aspect semble pourtant plus important que les autres: la perte de la richesse floristique dans les campagnes.

Pour le lièvre, une flore diversifiée et abondante aurait une importance capitale, notamment d'un point de vue alimentaire. Le lièvre mange avant tout des graminées, issues des prairies naturelles ou cultivées. Dans les régions de cultures céréalières, les céréales assurent la plus grande part de son alimentation de l'automne au printemps (blé d'hiver). Les diverses plantes formant l'environnement du lièvre jouent aussi le rôle d'abri contre les intempéries, de refuge contre les prédateurs et de source de quiétude en permettant de réduire la distance de fuite. Elles favorisent aussi la résistance aux maladies, aux intoxications, aux prédateurs, aux rigueurs climatiques et à d'autres stress.

Nombreuses naissances...

La réussite de la reproduction est importante dans la compréhension des fluctuations des populations du lièvre. Les naissances sont en général stables et élevées. Chaque hase (femelle du lièvre) «produit» normalement une dizaine de jeunes par an, en trois à cinq portées. Les dépenses énergétiques sont donc énormes et doivent être compensées par une alimentation extrêmement riche.

... mais faible taux de survie des jeunes

Si les naissances sont nombreuses, le taux de survie des jeunes est, quant à lui, régulièrement très mauvais: entre 50 et 90% d'entre eux meurent au cours de la première année, en raison de maladies,

plus ou moins cycliques, d'une forte prédation dans un milieu inadapté, de mauvaises conditions climatiques, etc. La réussite de la reproduction varie d'une année à l'autre. Cela s'expliquerait par des variations climatiques: plus le temps est froid et humide, plus élevée est la mortalité des jeunes.

Par ailleurs, au cours d'une même année, la réussite de la reproduction est très différente d'un endroit à l'autre. Les variations d'habitat pourraient en être l'explication, mais les analyses n'ont pas encore permis d'en identifier les causes précises. Le principal intérêt de ces études est d'arriver à déterminer les facteurs d'habitat qui favorisent le développement des populations de lièvres. Si la conclusion est bien celle de la disponibilité en flore diversifiée, riche en lipides et protéines, alors nous serons renvoyés à nos modes de consommation qui, aujourd'hui, entraînent la réduction de cette diversité en favorisant l'agriculture intensive, simplificatrice de la flore sauvage.

Des lièvres encore nombreux dans certaines zones

Dans l'ensemble, les populations baissent, mais l'évolution n'est pas uniforme. Les lièvres sont encore nombreux dans certaines zones de Wallonie, en particulier dans l'ouest, où il arrive que l'on en dénombre plus de 100 par km² ! Comprendre les raisons des baisses ou des hausses de populations est dès lors important, tant du point de vue de la conservation de l'espèce que de sa gestion, les deux aspects étant indissociablement liés.

SOURCE [Manuel de Tillesse / Natagora](#)

<https://fr.metrotime.be/2018/09/22/must-read/il-y-a-de-moins-en-moins-de-lievres-en-wallonie/>

Une poule géante vendue aux enchères pour près de 20.000 \$ au Brésil



Une poule géante de la race "*Indio Gigante*" (Indien géant) a trouvé preneur lors d'une vente aux enchères à Jaguariúna dans l'Etat de Sao Paulo pour la coquette somme de 74.000 réais, l'équivalent de 19.500 dollars, rapporte, vendredi, la presse brésilienne.

Le gallinacé, mesurant 1m04, soit la taille d'un enfant, est la femelle Indio Gigante la plus chère de l'histoire, depuis la création de cette race au Brésil dans les années 1980 d'un croisement de coqs asiatiques, comme le Combattant Malais du Pakistan, et le Shamo Japonais, avec des poules fermières de grande taille, selon "O Estado de S.Paulo".

La poule surnommée Betina est la progéniture de Voudou de diamante, le plus grand coq de la race ayant jamais existé avec 1m26 de hauteur.

"Il est difficile d'avoir de gros oiseaux et l'accès à cette génétique nécessite beaucoup d'investissements. Il s'agit donc d'une poule précieuse", a relevé l'heureux acquéreur de Betina, Ademir Melauro.

"Je m'attends à avoir des oiseaux encore plus impressionnants, c'est ce que les fans recherchent aujourd'hui. Le marché de ces oiseaux est en croissance", a poursuivi l'éleveur, également propriétaire d'un coq géant mesurant près de 1m18.

Le record de taille de la race est de 1m26 pour les coqs et de 1m09 pour les poules, une taille exceptionnelle pour une femelle, qui normalement se situe plutôt entre 85 cm et 1m. L'année dernière un coq de cette race a été vendu aux enchères à Guarei dans l'Etat de Sao Paulo pour la coquette somme de 154 .000 réais, l'équivalent de 49.000 dollars, au taux de change de l'époque.

Source : <https://sao-paulo.estadao.com.br/noticias/geral,galinha-de-1-metro-e-vendida-por-r-74-mil-no-interior-de-sao-paulo,70002541950>

<https://maroc-diplomatique.net/bresil-une-poule-geante-vendue-aux-encheres-pour-pres-de-20-000-dollars/>

Des poules en liberté dans la rue: quels sont vos devoirs si vous possédez ce type d'animal?



Début novembre, Marc a contacté [RTL](#) pour se plaindre d'un particulier de Lessines qui laissait ses poules circuler librement sur la voie publique. À l'heure où de plus en plus de personnes adoptent ces animaux, quels sont leurs devoirs ?

"Lessines et son élevage de coq et poules sauvage... incroyable mais vrai. Et dire que des gens paient une entrée à Pairi Daiza pour visiter la petite ferme. Ils sont une quinzaine à courir sur la rue", nous dénonce Marc, qui assure que "les autorités compétentes ont été prévenues maintes fois mais rien ne bouge".

Les volatiles se trouvent dans la ruelle appelée Bourse de Louvain, derrière l'église Saint-Roch. Mais à la police locale de Lessines comme à la zone des Collines, aucune plainte n'a cependant été répertoriée concernant ces faits.

Il n'empêche que la question se pose : peut-on laisser ses poules circuler librement sur la voie publique ?

Droit belge : vous êtes responsables des éventuels dégâts causés par vos animaux

Pour y répondre, il faut redescendre dans la hiérarchie du droit en Belgique. Premièrement, si on se réfère à l'article 1384 du Code Civil, *"on est responsable (...) du dommage (...) qui est causé par le fait (...) des choses que l'on a sous sa garde."* En effet, en droit belge, l'animal est une chose. Si votre voiture laissée sans frein à main vient percuter celle du voisin ou si votre animal de compagnie laissé sur la rue vient abîmer celle-ci, c'est la même chose.

Mais pour qu'il entre en considération, il faut que l'animal, ici les poules, engendrent des dommages.

Droit wallon : vous êtes responsable du bien-être de vos animaux

Tournons-nous maintenant à l'échelon plus bas : la Région wallonne. Selon le Code du Bien-être animal wallon, la poule est considérée comme un animal de compagnie, au même titre qu'un chien ou un chat. Ce sont donc les mêmes règles qui s'appliquent.

Mais pour tous les animaux de compagnie, rien dans ce Code ne stipule expressément qu'ils doivent être maintenus sans accès à la voie publique. Ce que dit le Code wallon ? *"Toute personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, doit prendre les mesures nécessaires afin de procurer à l'animal une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication."*

"Mais il y a peut-être des normes communale en ce sens pour garantir la sécurité ou la tranquillité publique", note le porte-parole du ministre wallon du Bien-être animal Carlo Di Antonio.

Ce sont les communes qui sont compétentes pour interdire aux animaux de divaguer

En effet, seule une commune peut décider s'il s'agit d'une nuisance publique ou non. La Nouvelle Loi Communale stipule que *"les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues (...) Les objets de police confiés à la vigilance et à l'autorité des communes sont : (...) la prise des mesures nécessaires, y compris les ordonnances de police, afin de combattre toute forme de dérangement public."*

Cette notion de dérangement public étant relativement vague, *"elle permet à la commune de prendre toutes les mesures qui s'imposent dès qu'un animal ou une situation impliquant des animaux dérange un certain nombre de personnes"*, en concluait d'ailleurs Stéphanie Menten, juriste à la Ville de Bruxelles, dans un séminaire de droit administratif donné à l'UCL sur *"les pouvoirs de police du bourgmestre face aux nuisances occasionnées par les animaux"*.

Les animaux errants dans le top des intervention de police à Lessines !

Il faudrait donc une décision communale pour empêcher le propriétaire des poules de Lessines de les laisser divaguer sur la rue. Et justement, il existe une règle en ce sens, nous explique le bourgmestre Pascal De Handschutter. *"Notre règlement communal interdit de laisser divaguer un animal quelconque. Que ce soient les chiens, les chats ou... les poules."* Voilà pourquoi le propriétaire des poules de Lessines *"a été invité par notre agent constatateur à se conformer aux règles"*.

La police locale de Lessines nous détaille aussi la procédure. En cas d'animal signalé errant sur la chaussée, l'agent de quartier se rend sur place et enquête pour identifier le propriétaire de l'animal. Ensuite, il l'enjoint à garder celui-ci sur sa propriété en clôturant, avec des barbelés électrifiés au besoin. Si le propriétaire ne peut être identifié, *"on conduit l'animal dans un refuge. À charge alors du propriétaire de payer le séjour"*, détaille encore M. De Handschutter.

Et le problème est loin d'être anodin. Le bourgmestre de cette commune de près de 20.000 habitants nous révèle que *"la divagation d'animaux sur la commune arrive dans le top des interventions policières"*. Une statistique aussi étonnante que rassurante quant au niveau de criminalité sur la commune.

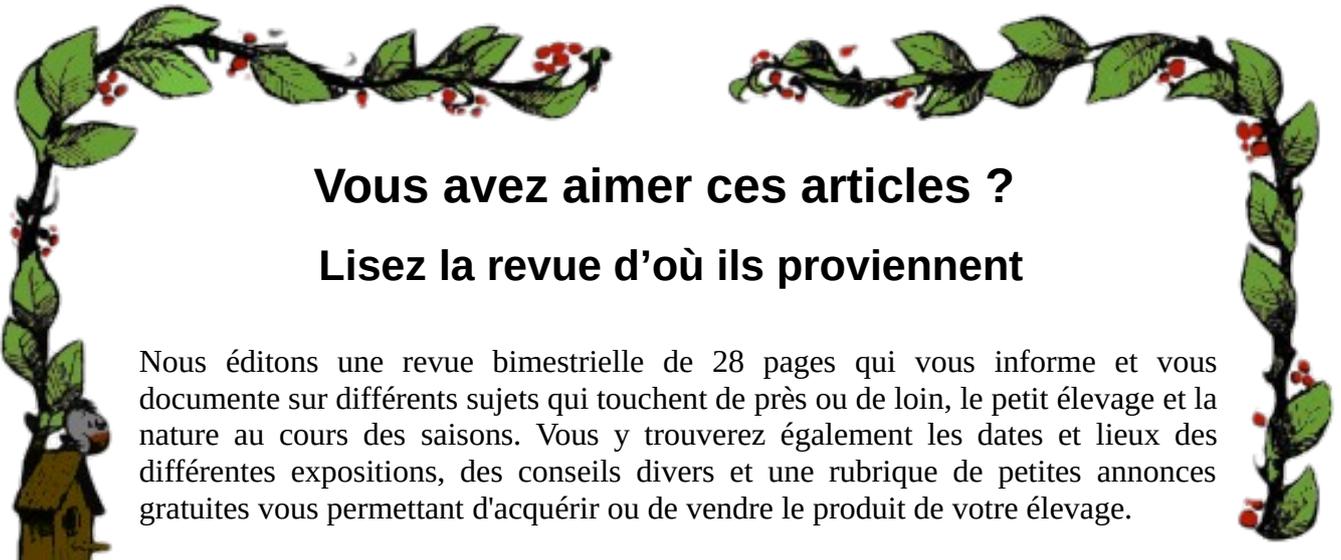
Amende administrative, voire justice de paix

Enfin, si un propriétaire n'obtempère pas de manière récurrente, alors *"il risque une amende administrative"*, conclut le bourgmestre. Quant aux communes qui ne disposent pas d'un tel règlement spécifique, un riverain peut en dernier recours passer par la justice de paix pour *"trouble anormaux de voisinage"*.



SOURCE :

<https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/marc-exaspere-par-les-poules-en-liberte-dans-une-rue-de-lessines-quels-sont-vos-devoirs-si-vous-possédez-ce-type-d-animal--1079597.aspx>



Vous avez aimé ces articles ?

Lisez la revue d'où ils proviennent

Nous éditons une revue bimestrielle de 28 pages qui vous informe et vous documente sur différents sujets qui touchent de près ou de loin, le petit élevage et la nature au cours des saisons. Vous y trouverez également les dates et lieux des différentes expositions, des conseils divers et une rubrique de petites annonces gratuites vous permettant d'acquérir ou de vendre le produit de votre élevage.

Notre REVUE est maintenant TOUT en COULEURS.

L'abonnement à notre revue bimestrielle (papier ET au format numérique PDF) est subordonnée au paiement d'une cotisation annuelle de 9 euros (ou plus, si vous désirez être compté parmi nos membres donateurs).

Le numéro de compte en Belgique est le suivant:

BE33 068087331046. Pour tous renseignements complémentaires, envoyez un e-mail à info@apevlv.be. Secrétariat : Jean-Marie SOMVILLE 071 / 87 86 21



ABONNEZ VOUS !!!